

– CURTE –
GT SSY TENSION
10 JANVIER2015

L

L'énergie au cœur des territoires

PRINCIPE ENCADRANT L'ÉVALUATION DES COÛTS DE MISE À DISPOSITION DES CAPACITÉS DE RÉGLAGE DE TENSION ➔ quelques éléments en 1ère approche

➢ Surdimensionnement d'équipement et autres surinvestissements

- Alternateur (rotor-stator)
- Transformateur
- Régulateur de tension
- Système d'excitation (transformateur, câbles, pont de puissance)
- Protection
- Régulateur de tension
- Equipements de Contrôle commandes en amont du Régulateur de Tension et communication avec RTE

A noter par rapport à avant :

- Le Régulateur de Tension est à changer plus souvent de par les évolutions numériques de ces équipements non garanties par les fournisseurs et qui deviennent obsolètes.
Pour mettre aux spécifications Française RTE, ces régulateurs doivent être en plus avoir des options non prévues par défaut par les fournisseurs Européen.

- Les équipements de contrôle commande en amont du Régulateur de Tension et de communication avec RTE demandent des nouveaux algorithmes plus intelligents pour piloter les équipements en aval suivant les spécifications de performance de RTE et par rapport aux équipements existants ou sur le marché (équipement ad-hoc + développement d'option particulière + adaptation d'équipement en interface : augmentation des équipes en action)

PRINCIPE ENCADRANT L'ÉVALUATION DES COÛTS DE MISE À DISPOSITION DES CAPACITÉS DE RÉGLAGE DE TENSION ➔ quelques éléments en 1ère approche

➢ Maintenance préventive et fortuite

- A noter : Les spécifications exigeantes de performances RTE nécessitent un maintien en compétence d'équipe dédiée pointue pour que la chaîne fonctionnelle globale réponde à la demande (vision de chaîne complète et analyse-rapports particuliers)
- Maintenance préventive
  A noter : contrôle plus exigeant de performance (structuration, opérationnel, rapport)
- Maintenance fortuite
- Indisponibilité sur maintenance (non valorisation énergie, équipes opérationnelles dédiées, impact sur le timing des autres chantiers et des ressources prévus)

A noter :
- Pb de température, pb de connexion mécanique (suite échauffement puis vibration), usure accélérée sur les équipements et ceux plus sollicités, modification des éléments pour le refroidissement et adaptation de l'exploitation, rénovation actuelle des constructeurs avec des marges au plus juste par rapport aux années passées.

➢ Pertes

- Joules
- Fer
- ?

PRINCIPE ENCADRANT L'ÉVALUATION DES COÛTS DE MISE À DISPOSITION DES CAPACITÉS DE RÉGLAGE DE TENSION ➔ quelques éléments en 1ère approche

➢ Exploitation et gestion du contrat

- Exploitation régulière et , conduite sur demande RTE
- Gestion et pilotage du contrat
  - Outils ad-hoc pour répondre à RTE : tracé et fichier UQ… + outils de suivi : développement, adaptation, maintien en condition opérationnelle, utilisation
  - Gestion et pilotage du contrat : action de suivi , analyse des rapports techniques , validation des données…
    A noter : contrôle de performance plus exigeant (structuration, opérationnel, rapport, analyse à plusieurs niveaux)

A noter :

- Les impacts de la gestion et du pilotage du contrat pour satisfaire les demandes sur le réglage de tension sont beaucoup plus importants que par le passé : besoin d'outils supplémentaires, tâches supplémentaires (gestion, techniques d'analyse), actions récurrentes, maintien de compétences d'équipes nouvelles, formalisation de la performance

- Les abattements ou pénalités sont des éléments qui suppriment la compensation réelle des coûts : le fortuit n'est pas volontaire !! (exemple : dans certains types de chantier tant que l'on a pas ouvert la machine, on ne peut pas connaître la vrai durée du chantier!! ➔ la notion de date de fin de référence dès le début de l'indispo n'est pas logique (faut-il mentir en ajoutant 1 an de plus pour le chantier?)

- Autres : Marche synchrone (item à aborder au prochain GT)